

Adresse du conseil général de la commune d'Auxerre (Yonne)  
félicitant la Convention pour avoir puni les conspirateurs, lors de la  
séance du 16 thermidor an II (3 août 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune d'Auxerre (Yonne) félicitant la Convention pour avoir puni les conspirateurs, lors de la séance du 16 thermidor an II (3 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIV - Du 13 thermidor au 25 thermidor an II (31 juillet au 12 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1985. p. 90;  
[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1985\\_num\\_94\\_1\\_22612\\_t1\\_0090\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1985_num_94_1_22612_t1_0090_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 09/07/2021

Convention nationale a dirigé ses mouvemens, et la patrie a été sauvée.

Grâces immortelles soient rendues à cette montagne sacrée, qui est le palladium de la Révolution, qui la soutient au milieu des orages, qui, après avoir résisté à l'incendie, au poison, à l'assassinat, à la calomnie, a su résister, avec la même énergie, au fer parricide qui était caché sous le manteau du patriotisme, et qui allait ouvrir à de nouveaux tyrans le chemin de la royauté sur les cadavres ensanglantés des patriotes.

Qu'ainsi périssent tous les ambitieux, tous les intrigants, tous les ennemis de la société; et qu'il ne reste plus, sur le sol de la liberté, que des hommes purs comme la nature; dans la représentation nationale que des amis du peuple et des pères de la patrie. C'est le vœu bien prononcé des administrateurs du département de l'Yonne. Vive la République! Périssent les tyrans!

MOUSSET (*présid.*), BERUILHER (*secrét.*).

### f

[Auxerre, 12 therm. II] (1)

Eh quoi! toujours des trahisons! Des complots liberticides se forment encore au sein même de la représentation nationale; et lorsque le peuple français prononce avec tant d'énergie son vœu déterminé pour conserver une liberté conquise par tant d'efforts, des hommes atroces, des monstres vômés de l'enfer, abusent d'une confiance trop généreuse pour tromper une nation qui les comblait d'honneurs et de bienfaits!

Que leurs noms soient en horreur à tous les siècles! Que l'abus indigne qu'ils ont fait de leurs talents et de leurs pouvoirs rende leur mémoire encore plus exécrationnable; et que les scélérats qui voudroient les imiter apprennent que des républicains punissent les traîtres avec d'autant plus de sévérité qu'ils leur ont montré plus d'attachement et de confiance lorsqu'ils les en ont cru dignes.

Représentans, cette nouvelle conjuration n'a pas eu le tems d'éclater. Le châtement a marché en même tems que l'action et, grâce à votre sagesse et à votre courage, la chose publique est sauvée; elle le sera jusqu'à ce que le gouvernement devienne à la fois solide et paisible. Le génie de la république veille pour elle. Le peuple veut être libre, et il le sera. Les ambitieux, les égoïstes, les agitateurs perfides qui veulent sans cesse troubler pour dominer, échoueront toujours contre la puissance nationale, parce qu'elle a pour base la droiture et la justice.

Législateurs, les principes de la commune d'Auxerre vous sont connus depuis longtems. Vous assurer que nous y persévérerons, c'est renouveler solennellement l'engagement de vivre pour maintenir la liberté ou de mourir pour la sauver.

les membres composant le conseil général de la commune d'Auxerre en permanence,

SALLÉ, LIMOUX, VRANNE fils aîné, TENAILLE, J. ROBINEU (*maire*), RAPIN, LIEGARD, BURAT fils, MILON fils, PETIT Salomon, H. SANGLÉ, DRILLION, DUPLESSIS, MORILLION, JOUQUE, LELIÈVRE aîné, DEGOURRE, SAULNIER (*secrét. g<sup>de</sup>*) [et une signature illisible].

### g

[Douai, 12 therm. II] (1)

Citoyens représentans,

Il est grand, le peuple que vous représentez! Quelque soit le degré de confiance où parvient l'homme qui sait se masquer de toutes les vertus, au moment où la vérité détruit le prestige, le peuple applaudit à son supplice et se rallie à ses fidèles représentans. La société populaire de Douai, extraordinairement assemblée, après avoir appris le crime et la punition des traîtres, Robespierre, Saint-Just, Couthon, et leurs noirs complices, a renouvelé avec un concours immense de citoyens et citoyennes de la commune, le serment de rester inviolablement attachée à l'unité, à l'indivisibilité de la république, à la démocratie, aux vertus républicaines, aux principes éternels de l'égalité et à la Convention nationale. Elle s'est portée en masse auprès des corps constitués, pour les inviter à renouveler avec tout le peuple les mêmes sermens autour de l'arbre de la liberté. Des cris mille fois répétés de vive la république, vive la Montagne, ont retenti dans toute la commune. Toutes les autorités administratives, tous les patriotes de 89 ont été invités à la plus exacte surveillance afin de déjouer les manœuvres que les conspirateurs auroient pu secrètement se ménager dans cette partie du territoire de la république. C'est ainsi, représentans, que nous avons applaudi au salut du peuple. Continuez à réduire nos ennemis intérieurs et extérieurs.

La moitié du peuple de Douay alloit partir pour le siège de Valenciennes. Nous restons tous ici et nous avons les yeux ouverts sur le grand nombre de réfugiés et de prisonniers qui affluent dans notre commune. S. et F.

P. CASELLI, P.A. DUENIEN (*présid.*).

### h

[Alençon, 12 therm. II] (2)

Représentans,

Quoy, les hommes, qui, d'une bouche profondément hypocrite, proclamoient le règne des vertus et de la justice, méditoient l'assassinat de la Convention, la ruine de la patrie, la perte de la liberté!

(1) C 314, pl. 1 259, p. 32. Mention dans *J. Paris*, n° 581; *J. Sablier*, n° 1 477; *B<sup>n</sup>*, 16 therm.

(2) C 314, pl. 1 259, p. 34. Mention dans *J. Sablier*, n° 1 477; *J. Paris*, n° 581. *B<sup>n</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl').

(1) C 312, pl. 1 241, p. 4. Mention dans *J. Mont.*, n° 96; *B<sup>n</sup>*, 27 therm. (1<sup>er</sup> suppl').